



LA MARQUE WAY

GUY DES RIVIÈRES
SHPQ - SPQ - FRPSC

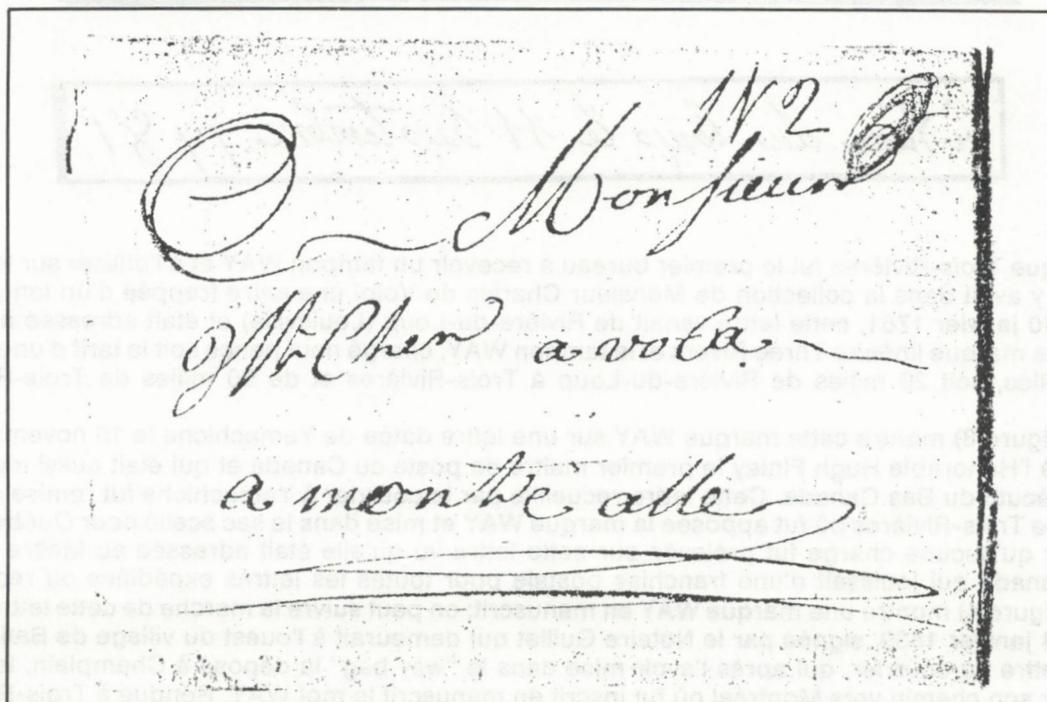
Tout collectionneur de marques postales, depuis le début du service postal jusqu'en 1875, l'année de l'usage obligatoire du timbre, rencontre de temps à autre des lettres sur lesquelles apparaît la marque WAY manuscrite ou frappée par un tampon. Beaucoup de néophytes de l'histoire postale se demandent la signification de cette marque.

Lors de l'inauguration du système postal en août 1763 et l'ouverture de bureaux à Québec, Trois-Rivières et Montréal, la malle était toujours transportée d'un bureau à l'autre, comme ça se faisait ailleurs, dans des sacs scellés; mais pour favoriser les gens qui demeuraient dans des villages le long de la route postale n'ayant pas de bureau de poste ou étaient éloignés du bureau de poste le plus près, on leur permettait de remettre leurs lettres au courrier postal lors de son passage dans leur localité. Ces lettres, le plus souvent étaient déposées aux postes de relais ou chez le marchand général de l'endroit, lorsqu'elles étaient recueillies par le courrier elles étaient mises dans un sac spécial appelé "way bag" jusqu'au prochain bureau de poste. Si ces lettres étaient adressées à ce bureau, par exemple une lettre recueillie à Deschambault adressée à quelqu'un de Trois-Rivières le maître de poste à l'arrivée y inscrivait en manuscrit au début et plus tard au moyen d'un tampon le mot WAY et en même temps y indiquait le tarif, dans ce cas 4½d., à être payé par le destinataire en calculant la distance entre l'endroit où la lettre était recueillie et l'endroit de livraison.

D'autre part, si la lettre de Deschambault était adressée à Montréal, le maître de poste, après l'avoir tarifiée à partir de l'endroit où la lettre était prise jusqu'à destination et dans ce cas 9 pence pour une distance de plus de cent milles, y apposait aussi la marque WAY et la lettre était mise dans le sac scellé pour Montréal.

Les maîtres de poste n'observaient pas toujours cette consigne d'indiquer WAY sur de telles lettres surtout lorsqu'elles étaient adressées à leur bureau, par exemple Deschambault pour Trois-Rivières. D'autre part, dans plusieurs cas on peut déterminer qu'il s'agit d'une lettre WAY même si elle ne porte pas cette marque, la lettre (figure 1) en est un exemple.

Fig. 1

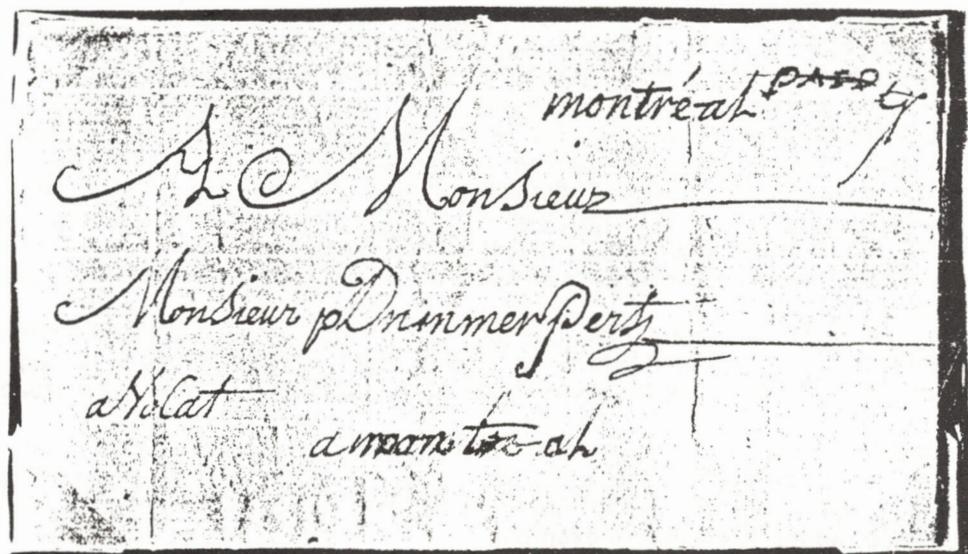


À l'intérieur de cette lettre, on voit qu'elle est datée de Yamachiche le 1er juin 1784, adressée à Montréal; comme il n'y avait pas de bureau à Yamachiche, qui n'a eu son premier bureau qu'en 1831, il n'y avait cependant à cette époque qu'un seul bureau entre Yamachiche et Montréal, soit celui de Berthier. Cette lettre est définitivement une lettre WAY mais aucune marque ne l'indique. Fut-elle tarifiée à Berthier et mise dans le sac scellé par le maître de poste à cet endroit ou simplement transportée jusqu'à Montréal, impossible de le dire mais très probablement à Berthier si la règle a été suivie.

Elle fut chargée 1 shilling et 2 pence, soit 14 pence, le tarif étant basé sur la distance et le nombre de feuilles; le tarif pour une distance de 61 à 101 milles était 7 pence et le double 14 pence ou 1/2.

La lettre (figure 2) est une autre lettre WAY, datée de Rivière-du-Loup, maintenant Louisville, du 11 septembre 1781, adressée à Montréal; ce village n'avait pas de bureau de poste et n'a eu son bureau de poste qu'en 1816, il s'agit donc d'une lettre recueillie par le courrier lors de son passage à cet endroit; le premier bureau, comme dans le cas de la lettre (figure 1), était Berthier; il semble donc qu'à cette époque on utilisait peu ou à peu près pas l'inscription WAY. L'indication sur la lettre Paid 4 a été manuscrite par l'envoyeur, l'écriture étant semblable, mais ce tarif était inexact, le maître de poste à Berthier ou à Montréal l'a corrigé en inscrivant 7 par dessus le 4, le tarif 7 étant le tarif exact pour une lettre couvrant une distance de 60 à 101 milles.

Fig. 2

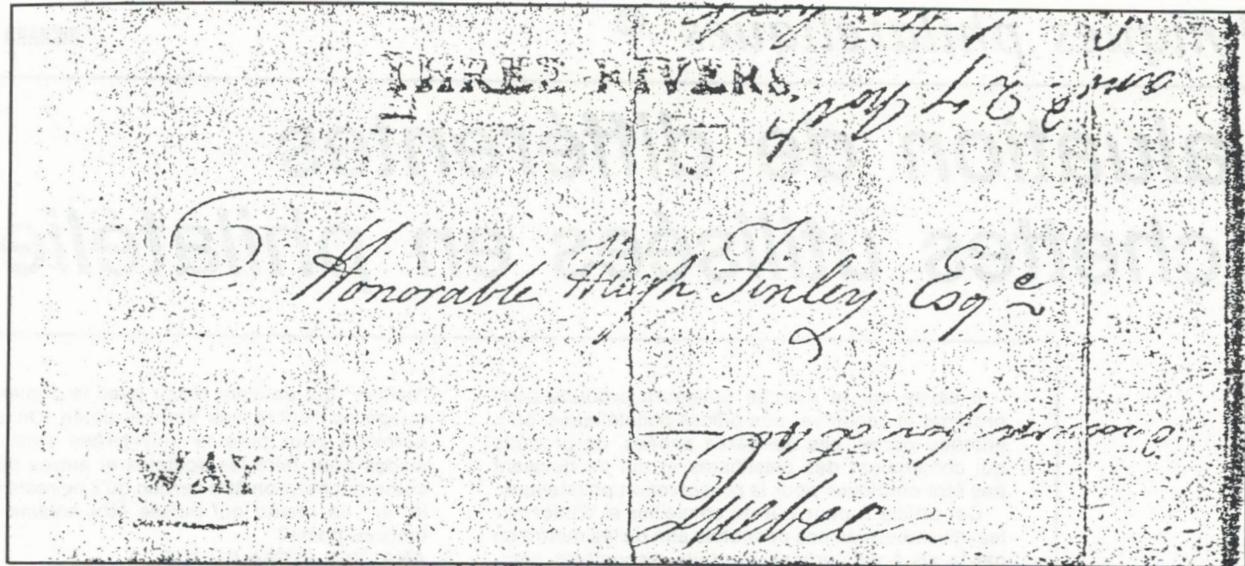


Il semble que Trois-Rivières fut le premier bureau à recevoir un tampon WAY et à l'utiliser sur les lettres; en effet, il y avait dans la collection de Monsieur Charles de Volpi une lettre frappée d'un tampon WAY datée du 10 janvier 1781, cette lettre venait de Rivière-du-Loup (Louisville) et était adressée à Québec. Elle reçut la marque linéaire Three Rivers et le tampon WAY, chargé neuf pence soit le tarif d'une distance de 119 milles, soit 29 milles de Rivière-du-Loup à Trois-Rivières et de 90 milles de Trois-Rivières à Québec.

La lettre (figure 3) montre cette marque WAY sur une lettre datée de Yamachiche le 10 novembre 1798, adressée à l'Honorable Hugh Finlay le premier maître de poste au Canada et qui était aussi membre du conseil exécutif du Bas Canada. Cette lettre recueillie par le courrier à Yamachiche fut remise au maître de poste de Trois-Rivières où fut apposée la marque WAY et mise dans le sac scellé pour Québec. Il est à remarquer qu'aucune charge fut prélevée sur cette lettre vu qu'elle était adressée au Maître de Poste pour le Canada qui jouissait d'une franchise postale pour toutes les lettres expédiées ou reçues.

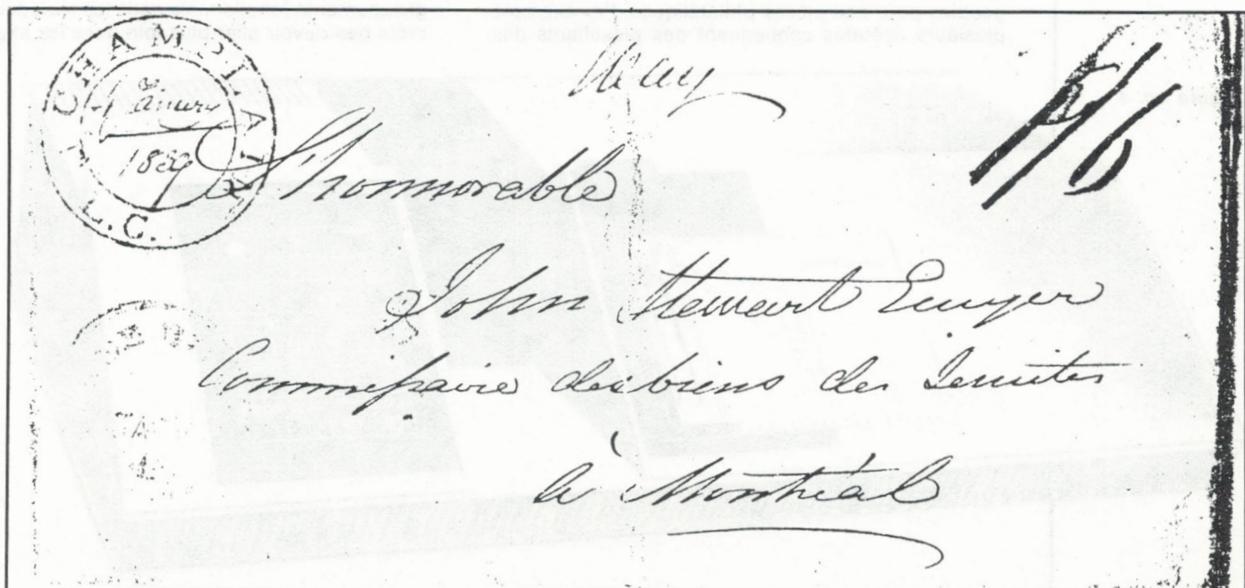
La lettre (figure 4) montre une marque WAY en manuscrit; on peut suivre la marche de cette lettre: elle est datée du 4 janvier 1839, signée par le Notaire Guillet qui demeurait à l'ouest du village de Batiscan, qui remit sa lettre au courrier, qui après l'avoir mise dans le "way bag" la déposa à Champlain, le premier bureau sur son chemin vers Montréal où fut inscrit en manuscrit le mot WAY. Rendue à Trois-Rivières le

Fig. 3



même jour, soit le 4 janvier, sans doute parce que la lettre était encore dans le "way bag". Trois-Rivières apposa sa marque postale et le tarif de 1/6, soit le double du tarif de 9 pence, pour une distance de 101 à 200 milles à compter de Batiscan à Montréal.

Fig. 4



Avec l'augmentation des bureaux de poste, le maître de poste du Canada distribua des directives aux maîtres de poste concernant les lettres "way" qui peuvent se résumer comme suit: le courrier ne doit jamais être retardé et les règles suivantes observées si le bureau de poste est proche d'un poste de relais où les chevaux sont changés ou pour autre raison le courrier est sujet à des délais assez longs, la lettre devait être mallée par le maître de poste, c'est-à-dire tarifiée et inscrite "way" et mise dans le sac scellé. Mais si ce bureau est à une place où le courrier n'arrête que pour échanger les lettres et qu'il faut sauver du temps, les lettres sont simplement retirées du "way bag" pour être estampillées WAY et le nom du bureau et remises dans le "way bag" pour qu'elles puissent être transportées au premier bureau où le courrier reste suffisamment longtemps pour qu'elles puissent être mallées régulièrement; c'est-à-dire mises dans le sac scellé et tarifié suivant le nombre de feuilles et la distance à partir de la place où la lettre a été originalement recueillie par le courrier, jusqu'à sa destination finale.

Les exemples fournis sont tous sur le trajet de Québec à Montréal, soit la première route postale au Canada, mais à mesure que les autres routes postales ouvraient, le même système s'appliquait et l'utilisation du mot "WAY" en manuscrit ou frappé avec tampon se continua et devint plus fréquent avec la distribution des tampons WAY. L'ouverture de nombreux bureaux de poste dans les années 1830 permettait aux gens de déposer une lettre au bureau de poste de leur localité au lieu de la remettre au courrier et les lettres WAY disparurent complètement avec la prolifération des bureaux de poste et surtout avec l'usage obligatoire du timbre en 1875 alors qu'avant cette date l'usage du timbre était facultatif.

L'étude des marques postales WAY constitue une période intéressante de notre histoire postale et la recherche pour découvrir si une lettre est une lettre WAY comme les lettres (figure 1 et 2) est fascinante pour les amateurs d'histoire postale.